

Atelier CEE

Retour d'expérience de la Communauté d'Agglomération Paris- Saclay

Une démarche tournée vers la mutualisation...

Michèle JABIR – Econome de flux

20 septembre 2022

ACTEE Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique

CEE Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE

**territoire
d'énergie**

FNCCR
SERVICES PUBLICS LOCAUX
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES E-COMMUNICATIONS

**PARIS
SACLAY**
Communauté d'agglomération

L'Agglomération Paris-Saclay

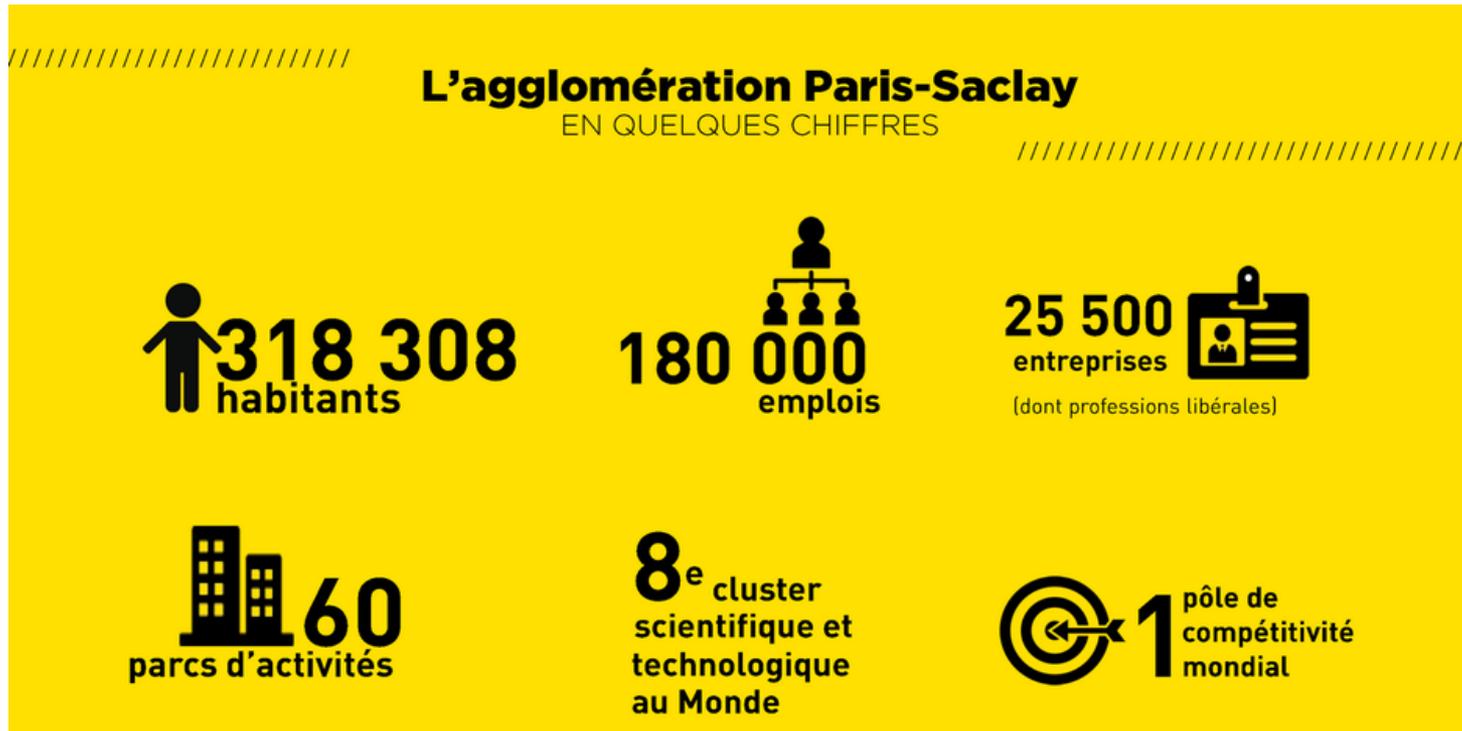


27 communes



COMMUNAUTÉ PARIS-SACLAY

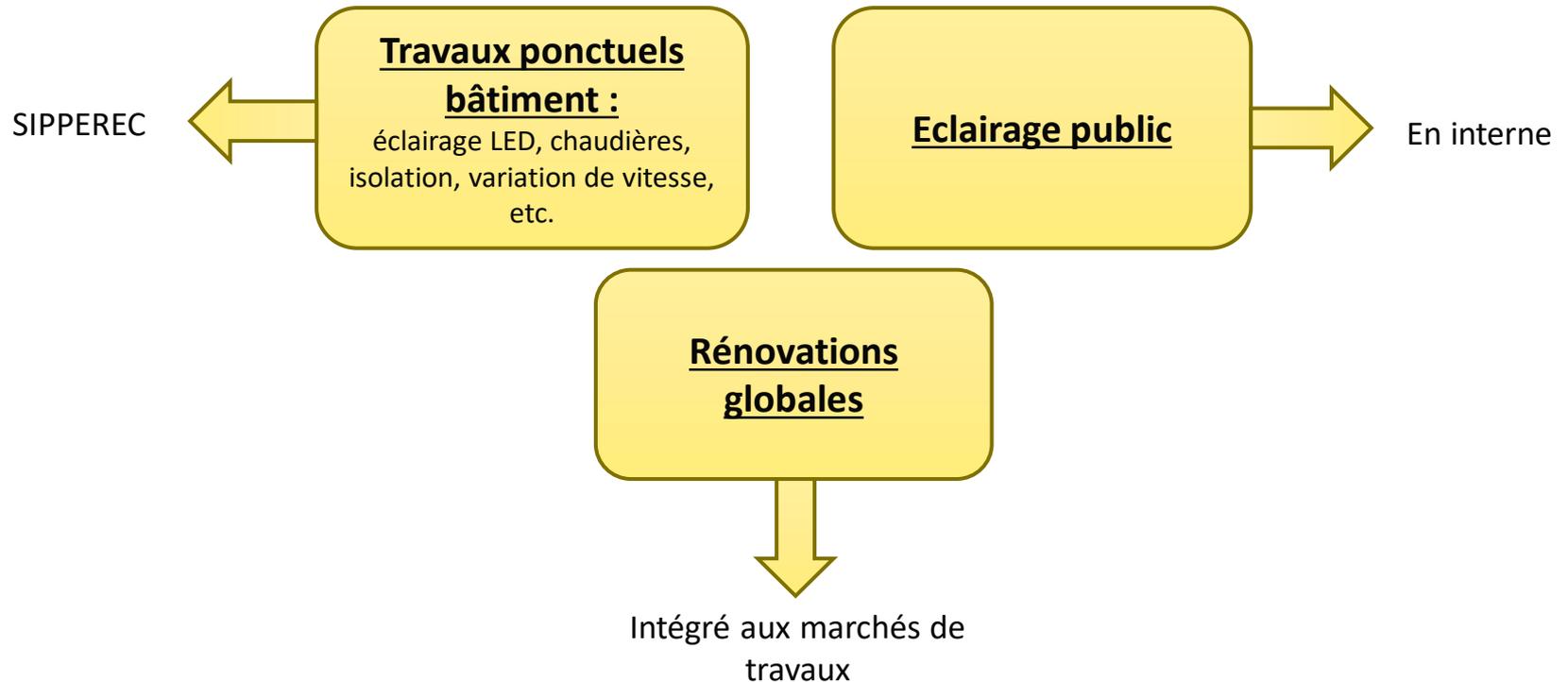
L'Agglomération Paris-Saclay



Introduction

- **Sujet des CEE traité par le service Transition écologique, repris par l'économiste de flux au sein du service Patrimoine et Construction**
- **CA lauréate des programmes ACTEE CEDRE, SEQUOIA 2, SEQUOIA 3 et 2 communes lauréates du programme MERISIER**
- **Une volonté de valorisation notamment inscrite au PCAET :**
 - Action 126 « Mettre en place un système de mutualisation des certificats d'économie d'énergie (CEE) à l'échelle intercommunale pour alimenter un fonds de transition énergétique »

Situation initiale : une valorisation disparate



Dépôt et valorisation en interne pour les travaux sur l'Eclairage public

- Un marché avec CPE sur 6 ans comprenant 5 communes

Objectif : 26,82 % d'économies d'énergie



Réalisé : 27,3 %
Moy. Annuelle : 70 %

- Dépôt de dossier en deux étapes :

- 1^{ère} phase (2019) : 6 022 611 kWhcumac
- 2^{nde} phase (2021) : 24 926 461kWhcumac

- 3 fiches CEE mobilisées :

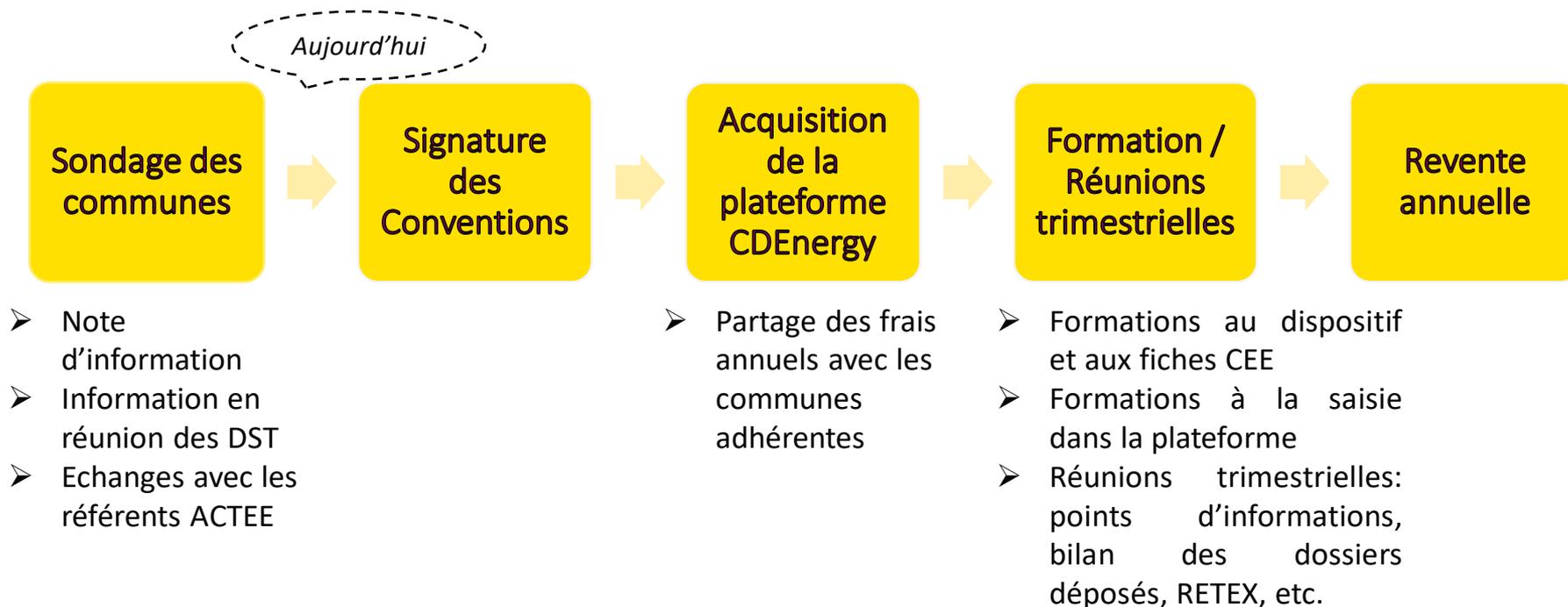
- RES-EC-103 - Mise en place d'un système de variation de la puissance en éclairage extérieur
- RES-EC-104 - Mise en place de luminaires neufs dont la source lumineuse peut être remplacée
- RES-EC-107 - Installation d'horloges astronomique pour commander un éclairage extérieur

Vers la mutualisation

- **Constat :**

- Des démarches à uniformiser : dépôt et valorisation par différents biais
- Une démarche chronophage
 - => *Cas de l'EP : géré par une partie des missions d'une stagiaire, puis par l'économiste de flux (+/- 1 sem. au total, étalé sur 4 mois) : réunions avec le prestataire, révision du DGD, saisie des fichiers .excel et .csv, préparation des attestations sur l'honneur, etc.*
 - => *Autres cas : difficulté à obtenir les informations attendues sur les devis/factures, les attestations sur l'honneur.*
- Trop peu d'actions valorisées, notamment par les plus petites communes, en raison du manque de personnel et/ou faute de connaissance du dispositif
- Gain financier à effectuer des dépôts en interne estimé entre 8 et 20 %

Démarche – Processus envisagé



Avantages / Inconvénients



Avantages

- Assurer la maîtrise du procédé de demande : démarche clairement définie et suivi dans le temps simplifié
- Faciliter la valorisation de CEE pour les collectivités qui disposent de peu de moyens humains
- Concentrer et partager l'expertise afin de gagner en efficacité
- Valoriser un maximum d'actions
- Valoriser à des prix avantageux pour un plus grand volume et en absence d'intermédiaire



Inconvénients

- Nécessite des moyens humains en interne ou des prestataires pour monter les dossiers
- Difficulté à initier la démarche et prise en main de la plateforme
- Non-connaissance du prix de cession des CEE et donc du montant qui pourra être valorisé pour chaque opération



**Merci pour votre
attention**